

Woluwe - St Pierre, 8 janvier 1912

Monsieur G. Peano,
directeur de l'Academia pro Interlingua,
Cavoretto - Torino.

Monsieur le directeur,

Je suis étonné et désolé de lire dans votre honoraire
du 3-4 janvier que vous avez décidé de ne pas me payer
le montant des abonnements des membres de l'Academia
pro Interlingua à ma revue Lingua Internationale.

Vous donnez comme motif de cette décision que je n'au-
rais pas satisfait à une des clauses de notre contrat, lequel
m'obligerait à procurer à l'Academia de nombreux membres
nouveaux. Je proteste contre cette allégation. J'ai relu attentiv-
ement notre contrat et toute la correspondance qui s'y rap-
porte et je n'y ai pas trouvé la moindre allusion à une
clause comme celle que vous citez.

Je regrette de devoir vous dire que je suis fortement
décidé à ne faire payer intégralement les abonnements que
vous avez pris pour les membres de l'Academia et dont vous avez
personnellement garanti le paiement dans une de vos récentes
lettres. Si vous ne me donnez pas entière satisfaction sans retard
je soumettrai la question au jugement du public interlinguis-
te et, s'il le faut, des tribunaux italiens.

J'espère que vous ne me forcerez pas à recourir à de
telles extrémités qui me peineraient et dans cet espoir je vous
prie, Monsieur le directeur, d'agréer mes salutations distinguées.

Meynman
11, rue Mareyde,
Woluwe - St Pierre
Bruxelles.